



## Impératrices et abbesses : les *dominae imperiales* ottoniennes (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)

*Empresses and abbesses: Ottonian dominae imperiales (tenth and eleventh centuries)*

*Emperatriz y abadesa: las dominae imperiales ottonianas (siglos X-XI)*

Justine Audebrand

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/clio/20049>

DOI : [10.4000/clio.20049](https://doi.org/10.4000/clio.20049)

ISSN : 1777-5299

### Éditeur

Belin

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2021

Pagination : 237-260

ISSN : 1252-7017

### Référence électronique

Justine Audebrand, « Impératrices et abbesses : les *dominae imperiales* ottoniennes (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle) », *Clio* [En ligne], 53 | 2021, mis en ligne le 02 janvier 2024, consulté le 10 mars 2026. URL : <http://journals.openedition.org/clio/20049> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.20049>

---

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

## Impératrices et abesses : les *dominae imperiales* ottoniennes (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)<sup>1</sup>

Justine AUDEBRAND

L'historiographie de la Germanie ottonienne (919-1024) a depuis longtemps noté l'importance des femmes et de leur pouvoir, notamment en Saxe<sup>2</sup>. Les études se sont concentrées sur les souveraines<sup>3</sup>, en particulier sur Adélaïde<sup>4</sup>, seconde épouse d'Otton I<sup>er</sup> (936-973), et sur Théophano<sup>5</sup>, l'épouse byzantine d'Otton II (973-983). Pourtant, à la fin du X<sup>e</sup> siècle, l'exercice du pouvoir au féminin au sein de la famille impériale ne se restreint pas à ces deux figures : il s'agit d'un pouvoir partagé par d'autres femmes, en particulier Mathilde de Quedlinburg (sœur d'Otton II) puis Sophie de Gandersheim et Adélaïde de Quedlinburg (sœurs d'Otton III), qualifiées avec Adélaïde et Théophano de *dominae imperiales*. C'est une période particulière pour la dynastie ottonienne : il n'y a pas d'impératrice consort car Otton III (983-1002), qui accède au trône à l'âge de trois ans et meurt jeune, n'est pas marié. Cette conjoncture particulière explique en partie la présence d'autres femmes de l'entourage impérial et la configuration originale qui en découle.

---

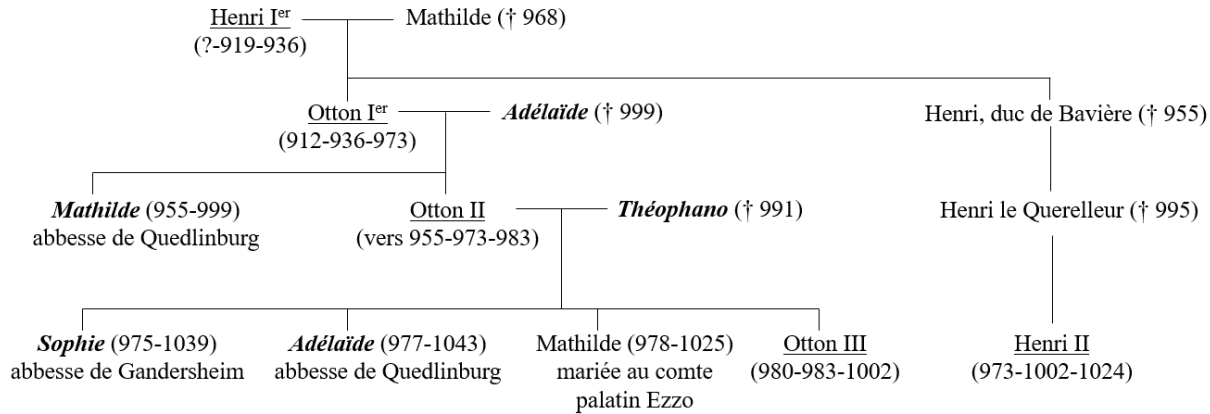
<sup>1</sup> Cet article est la version remaniée et amplifiée d'une communication faite en mai 2019 aux journées du Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LaMOP). Je remercie les participants, ainsi que Didier Lett, pour leurs suggestions qui m'ont permis de préciser certains points de mon argumentaire.

<sup>2</sup> Leyser 1979.

<sup>3</sup> Corbet 1986 ; Föbel 2000 ; MacLean 2017 ; Bühner-Thierry 2018 ; Jestice 2018.

<sup>4</sup> Corbet, Goulet & Iogna-Prat 2002.

<sup>5</sup> Euw & Schreiner 1991 ; Davids 1995.



### Arbre généalogique simplifié des Ottoniens

Otton I<sup>er</sup> (912-936-973) : souverains avec leur date de naissance, de début de règne et de fin de règne/décès

***Mathilde*** (955-999) : *dominae imperiales* avec leur date de naissance et de mort

La focalisation sur Adélaïde et Théophano provient des études sur le *queenship* – terme qui désigne le statut, la fonction et l'honneur de la reine –, particulièrement développées pour le haut Moyen Âge depuis les années 1980, dans le sillage des travaux de Pauline Stafford<sup>6</sup>. L'une des raisons de ce succès tient en partie à l'état de la documentation : la vie et le pouvoir des reines sont plus faciles à connaître que ceux d'autres groupes de femmes. Toutefois, ces études laissent en partie dans l'ombre le pouvoir spécifique des autres femmes de pouvoir dans les dynasties régnantes<sup>7</sup>. Cet angle mort des recherches sur le *queenship* est particulièrement sensible pour les Ottoniennes.

Pour saisir le pouvoir de ces femmes, les *Annales de Quedlinburg* s'avèrent d'un intérêt crucial. Elles sont compilées par une moniale sous l'abbatiat d'Adélaïde (999-1043), à partir de 1008, à un moment de perte de prestige du monastère de Quedlinburg au profit de Gandersheim<sup>8</sup> ; elles sont ensuite continuées jusque dans les années 1020. Quoique biaisé en faveur de Quedlinburg et lacunaire (les années 961 à 983 manquent), ce document permet d'appréhender le pouvoir des Ottoniennes par un prisme féminin<sup>9</sup> et de comprendre comment elles se représentent et mettent en scène leur place dans le gouvernement impérial. L'originalité de ces annales, relativement sous-exploitées par les historiens, est en effet qu'il s'agit d'une œuvre de propagande écrite par une femme<sup>10</sup> à destination du pouvoir royal. C'est seulement dans ce document que l'on trouve l'expression de *dominae imperiales*, qui désigne tour à tour cinq femmes de la dynastie ottonienne considérées comme particulièrement puissantes (voir l'arbre généalogique). Peut-on pour autant parler, pour ces annales, d'une écriture féminine, au sens où elles traduiraient le point de vue des femmes de la dynastie et mettraient en avant le pouvoir des femmes en tant que telles ? La question n'a pas été posée pour les *Annales de Quedlinburg*, mais l'a été pour d'autres œuvres féminines du

---

<sup>6</sup> Stafford 1983.

<sup>7</sup> À l'exception des études sur les filles de Charlemagne, par exemple Nelson 1998.

<sup>8</sup> Leleu 2021.

<sup>9</sup> Sonnleitner 1987 : 111.

<sup>10</sup> C'est l'opinion de la dernière éditrice des *Annales de Quedlinburg*, qui plaide pour une écriture par une moniale de Quedlinburg et non par un clerc.

haut Moyen Âge<sup>11</sup>. On notera d'emblée que l'expression *dominae imperiales*, si elle désigne les impératrices, s'applique aussi et surtout aux abbesses, en particulier aux abbesses de Quedlinburg Mathilde et Adélaïde. Ce n'est donc pas tant une écriture au féminin qu'une écriture du pouvoir abbatial féminin, même si l'autrice se montre particulièrement informée sur les princesses de la dynastie ottonienne en général.

Il s'agira donc d'explorer le pouvoir des femmes de la dynastie ottonienne au-delà du cercle étroit des souveraines et de souligner sa spécificité dans une période de reconfiguration des relations au sein de la dynastie.

### **Genèse : impératrices et abbesses dans les années 960-970**

#### *L'institutionnalisation d'un pouvoir au féminin*

Le pouvoir des impératrices ottoniennes se renforce considérablement à partir des années 960 : les Ottoniens développent des stratégies dynastiques qui passent par un recours systématique aux femmes. Les souveraines interviennent ainsi de plus en plus souvent dans les diplômes royaux : Adélaïde et Théophano apparaissent dans plus d'un tiers des diplômes de leur mari. Ces nouveaux modèles de pouvoir aboutissent à une véritable institutionnalisation du *queenship*, qui vise à consolider le pouvoir ottonien dans son ensemble. Le renforcement de la position des souveraines est tel qu'à partir de la fin des années 960, le rôle de la reine est suffisamment bien défini pour pouvoir être rempli par une autre femme que l'épouse du souverain lorsque ce dernier est veuf ou célibataire<sup>12</sup>.

Cette association étroite des souveraines au pouvoir va de pair avec la mise en place d'une définition plus large, collective, de la famille royale et de son autorité<sup>13</sup>. Ainsi, les frères du souverain, mais aussi ses enfants, participent de plus en plus à la mise en scène du pouvoir. Cette conception de la famille est particulièrement visible en 965 : toutes les sources ottoniennes contemporaines

<sup>11</sup> Nelson 1990.

<sup>12</sup> MacLean 2017 : 148.

<sup>13</sup> *Ibid.* : 147.

évoquent une grande « réunion de famille » à l'occasion du retour d'Otton I<sup>er</sup> d'Italie. On y trouve l'empereur, sa mère, son épouse, ses enfants (le futur Otton II et Mathilde notamment), son frère Brunon, et même sa sœur Gerberge, reine des Francs de l'ouest, et ses fils. Toute la famille ottonienne, et pas seulement l'empereur, participe à la gloire de l'empire.

Cette idée d'une famille dont la sacralité ne se limite pas au seul souverain a peut-être une origine grecque, à une époque où Otton I<sup>er</sup> cherche à imiter les modèles byzantins<sup>14</sup> : à Constantinople, plusieurs femmes peuvent avoir le titre suprême d'impératrice, y compris des filles d'empereurs<sup>15</sup>. En outre, dans la première moitié du X<sup>e</sup> siècle, des princesses de la dynastie macédonienne, comme la moniale Agathe, fille de Constantin VII (913-959), sont éduquées pour assister leur père dans le gouvernement de l'Empire<sup>16</sup>. Sans aller jusqu'à parler d'un héritage direct, on retrouve ici un parallèle flagrant avec Mathilde de Quedlinburg, fille d'Otton I<sup>er</sup>, destinée au pouvoir dès son plus jeune âge.

#### *Les jeunes années de Mathilde de Quedlinburg*

Mathilde, seule fille d'Otton I<sup>er</sup> et d'Adélaïde, naît en 955. Dès 966, elle devient abbesse du monastère de Quedlinburg, fondé par sa grand-mère Mathilde en 936. Choisie par cette dernière pour lui succéder, Mathilde est sacrée par tous les évêques de Germanie (procédure inhabituelle, elle ne devrait en théorie être consacrée que par son évêque métropolitain) en présence de toute la famille impériale. Cette cérémonie grandiose témoigne d'une volonté consciente de promouvoir le statut et le rôle de la jeune fille<sup>17</sup>, d'autant qu'elle devient la gardienne de la mémoire familiale : à Quedlinburg repose en effet Henri I<sup>er</sup>, le fondateur de la dynastie ottonienne.

L'année suivante, en avril 967, Jean XIII accorde la protection papale au monastère de Quedlinburg. Mathilde porte dans ce

---

<sup>14</sup> Sonnleitner 1987 : 119.

<sup>15</sup> Herrin 2000 : 22.

<sup>16</sup> Herrin 2014 : 57.

<sup>17</sup> Althoff 1991 : 131.

diplôme le titre d'*augusta*<sup>18</sup>. La demande de protection a été faite au pape par Otton I<sup>er</sup> et par sa mère Mathilde, elle aussi qualifiée d'*augusta*<sup>19</sup>. Ce diplôme, dont une copie a été faite à Quedlinburg, témoigne des efforts de l'empereur pour associer les femmes de sa famille, en particulier sa fille, à son pouvoir : le caractère impérial d'Otton rejaillit sur sa mère et surtout, sur sa fille.

La promotion de Mathilde n'est pas purement symbolique, comme en témoignent les trois préfaces de la *Geste des Saxons* de Widukind de Corvey. L'ouvrage, dont l'essentiel est achevé en 968, est dédié à la jeune abbesse, qui est alors la seule membre proche de la famille ottonienne au nord des Alpes : son père et son frère sont en Italie et y demeureront jusqu'en 972. En l'absence des empereurs, Mathilde exerce une forme de gouvernement : Widukind affirme sans ambages qu'elle est « la maîtresse de toute l'Europe »<sup>20</sup>. Cette autorité lui vient de sa naissance impériale, qui lui donne une aptitude innée au pouvoir : Mathilde « resplendit de la majesté impériale » et est « exaltée par la gloire extraordinaire de son

<sup>18</sup> *Papsturkunden* n°178 : *Jobannes episcopus, servus servorum Dei, corporis et mentis generalitate prefulgide utpote auguste liberalitatis Mabetilde, incomparabiliter laudabili abbatisse venerabilis monasterii dicti Quitiliggaburg, et per te omnibus posteris tuis et sancte congregationi ancillarum Christi ibi degentium superne gratie plenitudinem apostolicamque benedictionem.*

L'évêque Jean, serviteur des serviteurs de Dieu, souhaite à Mathilde, resplendissante de corps et d'esprit par sa naissance, comme il est naturel par son auguste statut, abbesse incomparablement digne d'éloges du vénérable monastère de Quedlinburg, et à travers toi à tes successeuses et à la sainte congrégation de servantes du Christ qui y réside, la plénitude de la grâce céleste et la bénédiction apostolique.

<sup>19</sup> *Papsturkunden* n°178 : *Ideoq̄ue universitas Christi fidelium cupimus, ut cognoscat, qualiter nos per interventum karissimi et spiritualis filii nostri, domni Ottonis, semper augusti, genitoris tui, et sanctissime matris eius Mabetilde, auguste serenissime, avię tue, prefatum Quitilingaburg locum situm in territorio Saxonico, cui preesse videris, suscepimus sub iure et continua tuitione sanctę Romanę matris, cui presidemus, ecclesię...*

C'est pourquoi nous voulons faire savoir à tous les fidèles du Christ que, sur l'intervention de notre très cher fils spirituel, le seigneur Otton, toujours auguste, ton père, et de sa très sainte mère Mathilde, sérénissime auguste, ta grand-mère, nous prenons sous le droit et la protection perpétuelle de la sainte Église mère de Rome le susdit monastère de Quedlinburg, situé en Saxe, que tu diriges...

<sup>20</sup> Widukind de Corvey, II, préface : *quae domina esse dinosceris iure totius Europae.*

père »<sup>21</sup>, l'honneur impérial rejaillit directement sur elle<sup>22</sup>. Cette dédicace témoigne du rôle politique qu'Otton I<sup>er</sup> réserve à sa fille et oriente la lecture de l'œuvre de Widukind : la *Geste* doit permettre à Mathilde de trouver des modèles de gouvernement parmi ses ancêtres<sup>23</sup>. Il s'agit en ce sens d'un véritable « miroir à la princesse », sans équivalent pour le haut Moyen Âge car ce type de littérature est en général destiné à des hommes.

L'association de Mathilde au pouvoir impérial est donc voulue par son père dès le milieu des années 960. Elle se concrétise sous le règne d'Otton II : Mathilde apparaît dans les diplômes de son frère au début du règne de ce dernier, entre 974 et 978<sup>24</sup>, ce qui est une première. Elle reçoit des biens de son frère et agit en tant qu'intermédiaire pour Saint-Jean de Magdebourg ; mais ces premières interventions sont encore timides et peu nombreuses.

Mathilde prend également part à la représentation du pouvoir car l'empereur se rend régulièrement au monastère de Quedlinburg, en particulier pour y célébrer Pâques<sup>25</sup>. Après la révolte de son cousin Henri le Querelleur en 974, Otton II promet son épouse Théophano et sa sœur Mathilde pour asseoir son pouvoir : Mathilde reçoit une donation de son frère cette année-là, sans doute pour affirmer son rôle et sa position comme soutien de l'empereur<sup>26</sup>. En 978 toutefois, elle semble pâtir de la brouille entre Otton II et leur mère Adélaïde, puisqu'elle suit celle-ci en Italie<sup>27</sup>. Mais au début des années 980, Mathilde accompagne Otton II dans ses déplacements, et se rend à Rome avec lui, aux côtés d'Adélaïde et de Théophano : en 981, Otton célèbre Pâques à Rome avec sa mère, son épouse et sa sœur ; elles restent avec lui en Italie jusqu'en 983. Comme les

---

<sup>21</sup> Widukind de Corvey, I, préface : *Flore virginali cum maiestate imperiali ac sapientia singulari fulgenti dominae Mathildae, Quamvis te paternae potentiae gloria singularis magnificet...*

<sup>22</sup> Widukind de Corvey, III, préface : *imperiale decus, quod te ut serenissimum splendorem gemmamque lucidissimam mundo effudit.*

<sup>23</sup> Morrison 1998 : 50.

<sup>24</sup> *Diplomata regum et imperatorum Germanie* (ci-après DD OII) 77, 78, 115, 116, 170).

<sup>25</sup> DD OII 72 souscrit à Quedlinburg à Pâques 974.

<sup>26</sup> MacLean 2017 : 162.

<sup>27</sup> *Annales de Magdebourg*, dans un passage copié sur la partie perdue des *Annales de Quedlinburg*. Voir *Annales de Quedlinburg* : 341.

impératrices, Mathilde participe pleinement à la mise en scène du pouvoir impérial, pouvoir qui s'incarne dans toute la famille et en particulier dans ses membres féminins.

Ainsi, la montée en puissance des impératrices dans les années 960 rejaillit sur Mathilde, fille d'impératrice ; on retrouvera le même schéma une vingtaine d'années plus tard avec Sophie. Dès le règne d'Otton I<sup>er</sup>, Mathilde joue un véritable rôle politique, aux côtés de sa mère Adélaïde et de sa belle-sœur Théophano. Ce trio se retrouve sur le devant de la scène au moment de la mort inopinée d'Otton II.

### **Adélaïde, Théophano, Mathilde : les Ottoniennes au pouvoir (983-999)**

*La crise des années 983-985, une opportunité pour les femmes*

Otton II meurt en décembre 983 en Italie. Mathilde est consignée sur son testament : elle doit recevoir un quart de son trésor<sup>28</sup> dans le but d'assurer le salut de son âme – c'est le rôle mémoriel traditionnel d'une princesse ottonienne. L'année suivante, elle retourne en Germanie avec Adélaïde et Théophano ; les trois femmes luttent pour assurer le trône au petit Otton III, le fils d'Otton II et Théophano, dont s'est emparé Henri le Querelleur. Henri finit par faire sa soumission aux trois femmes à Francfort, en juin 985.

C'est dans ce contexte que les *Annales de Quedlinburg* donnent à Adélaïde, Théophano et Mathilde le titre de *dominae imperiales*.

984 (...). Les *dominae imperiales* se rendirent en Saxe<sup>29</sup>.

985 (...). Le roi enfant Otton III vint à Francfort. Henri y vint aussi et se soumit comme cela était juste : grâce à cela, il échappa au châtement pour son orgueil indu. Et, en présence des *dominae imperiales*, la grand-mère, la mère et la tante de ce roi enfant, qui avaient en leur possession l'administration du royaume, humble dans son apparence comme dans ses actes, à la vue de tout le peuple, les mains jointes, il ne rougit pas de se remettre au roi enfant, qu'il avait tenu captif et dont il avait saisi

<sup>28</sup> Thietmar de Mersebourg, III, 25 ; *Annales de Quedlinburg*, 983 (reconstitution à partir des *Annales de Magdebourg*).

<sup>29</sup> *Annales de Quedlinburg*, 984 : 473, *praedictae imperiales dominae Saxoniam adierunt*. Le texte évoque dans le paragraphe précédent les tractations entre Adélaïde, Théophano et Mathilde pour rentrer en Germanie.

tyranniquement le royaume [...]. Les *dominae* à qui revenaient, comme nous l'avons dit, l'administration du royaume et le jeune roi, se félicitant de la soumission d'un tel homme – car il est de coutume pour les pieux non seulement de ne pas rendre un mal pour un bien, mais encore de donner un bien pour un mal –, lui témoignèrent leur affection et leur amour<sup>30</sup>.

L'expression de *dominae imperiales* est à envisager avec précaution, puisqu'elle sert en particulier à diminuer la légitimité d'Henri le Querelleur, mais elle n'en demeure pas moins saisissante : elle désigne Adélaïde, Théophano et Mathilde, qui assument la charge du royaume et d'Otton III, donc une forme de régence collective. Cette expression est le signe de l'aboutissement du projet politique entamé sous Otton I<sup>er</sup> : les femmes de la famille se représentent elles-mêmes comme des membres à part entière de la dynastie, ayant donc part au pouvoir<sup>31</sup>. Le terme de *domina* lui-même, dans les *Annales de Quedlinburg*, est très connoté : avant 1020 (et donc dans la rédaction initiale et fortement politique de 1008), il désigne exclusivement des femmes de la famille ottonienne. À l'exception de la *domina* Oda<sup>32</sup>, sorte de mère fondatrice de la dynastie<sup>33</sup>, et d'Ida, *regalis domina*<sup>34</sup>, épouse de Liudolf, fils d'un premier mariage d'Otton I<sup>er</sup>, on n'appelle *dominae* qu'Adélaïde, Théophano et Mathilde, ou Mathilde seule, puis Sophie et Adélaïde. En outre, les *Annales* accolent régulièrement l'adjectif *imperialis* ou *regalis* à Mathilde, puis à Sophie et Adélaïde, ainsi qu'à d'autres femmes de la

---

<sup>30</sup> *Annales de Quedlinburg*, 985 : 474, *Veniente in Frankanafurd rege infante tertio Othone ibidem et ipse [Heinricus] adveniens humiliavit se iuste, quo poenam evaderet elationis iniustae, regisque puerulo, quem orbatum captivaverat, cuius regnum tyrannice invaserat, praesentibus dominis imperialibus, quas regni cura penes erat, avia, matre et amita regis eiusdem infantis, humilis habitu, humilis et actu, totius in aspectu populi ambabus in unum complicatis manibus militem se et vera ulterius fide militaturum tradere non erubuit (...). At dominae, quarum, ut diximus, cura regnum regisque regebatur infantia, tanti viri summissa deditione admodum gratulabundae – quia piorum moris est, non solum mala pro bonis non reddere, sed etiam pro malis bona rependere – (...) debito dilectionis venerantur affectu.*

<sup>31</sup> Sonnleitner 1987 : 119.

<sup>32</sup> *Annales de Quedlinburg*, 913 : 454, *Domina Oda, mater scilicet ipsius, obiit anno CVII. vitae suae.*

<sup>33</sup> Sonnleitner 1987 : 113.

<sup>34</sup> *Annales de Quedlinburg*, 986 : 476, *Ida quoque regalis domina, conlectalis Ludolfi filii magni Ottonis imperatoris, obiit.*

dynastie<sup>35</sup>. C'est donc à dessein que l'autrice des *Annales* emploie l'expression de *dominae imperiales* : elle ne fait pas de différence entre le pouvoir des épouses d'empereurs et celui de leurs filles et sœurs, et elle insiste tout particulièrement sur ces dernières.

Bien que l'expression exacte n'apparaisse pas chez d'autres auteurs ottoniens, on trouve une trace de cette conception chez un strict contemporain, Gerbert d'Aurillac. Dans une lettre datée de 985, Gerbert évoque un *colloquium dominarum*, une réunion des dames<sup>36</sup>. Souvent glosée par les historiens, désireux d'y voir un rassemblement de toutes les souveraines, duchesses et abbesses d'Europe de l'Ouest, il est probable que cette mention ne se réfère à rien d'autre qu'à l'assemblée de Francfort de juin 985<sup>37</sup>, ce qui corrobore l'idée d'une souveraineté d'Adélaïde, Théophano et Mathilde.

Ainsi, à la mort d'Otton II, sa mère, sa veuve et sa sœur exercent une forme de *queenship* collectif, qui découle de la position respective de ces femmes dans la famille ottonienne à un moment particulier de son histoire. Cette crise intervient en effet à un moment de plus grande ouverture du pouvoir aux membres de la dynastie : comme on l'a dit, depuis la fin du règne d'Otton I<sup>er</sup>, l'empereur met en scène une conception familiale du pouvoir. L'ensemble des membres de la famille participe à la représentation du pouvoir et au gouvernement de l'Empire. En 983, la conjoncture est particulière : à l'exception d'Henri le Querelleur, il ne reste que des femmes dans la famille proche de l'empereur. C'est cette situation inédite, plus encore que le genre des protagonistes, qui explique la prise de pouvoir d'Adélaïde, Théophano et Mathilde. Mais elles exercent ensuite leur autorité selon des codes féminins, à l'exception peut-être de Théophano.

On pourrait comparer cette situation, dans une moindre mesure, à celle de la fin du règne de Charlemagne : le vieil empereur ne se remarie pas après la mort de son épouse Liutgarde en 800. Jusqu'à sa mort en 814, ses filles aînées exercent une forme de *queenship* collectif à ses côtés<sup>38</sup>. Toutefois, il y a une différence fondamentale :

<sup>35</sup> Par exemple *Annales de Quedlinburg*, 986 : 476, *a Mechtilde, imperiali gemma et filia* ; 999 : 507, *domina regali Sophia* ; voir note précédente pour Ida.

<sup>36</sup> Gerbert d'Aurillac, lettre 62 : 156-158.

<sup>37</sup> MacLean 2017 : 166 *et sq.*

<sup>38</sup> Nelson 1998.

le pouvoir des filles de Charlemagne est très largement informel, tandis que le pouvoir des *dominae imperiales* ottoniennes est en grande partie institutionnalisé – ce qui recoupe du reste l'évolution du *queenship* sur la période.

*Un pouvoir féminin collectif ?*

Si, dans la crise des années 984-985, les *dominae imperiales* agissent de concert dans l'intérêt d'Otton III, elles se divisent ensuite. Adélaïde est en retrait de 985 à 991, date de la mort de Théophano. Mathilde semble se retirer à Quedlinburg, où elle s'occupe de la *memoria* de son défunt frère : elle fait ériger une nouvelle église en son honneur en 986<sup>39</sup>. Il y a donc une distribution du pouvoir plus traditionnelle entre 985 et 991 : l'abbesse en son monastère assure la mémoire liturgique de sa famille, tandis que l'impératrice-mère Théophano exerce pour son fils une forme de régence. Théophano semble chercher à s'accaparer l'autorité collective des *dominae imperiales* en 990 : à Ravenne, elle se fait appeler dans un diplôme « auguste empereur Théophane »<sup>40</sup>, au masculin, sans doute dans une volonté de concurrence avec Adélaïde<sup>41</sup>.

La mort de Théophano bouleverse ce schéma : Adélaïde et Mathilde font leur retour en même temps dans les diplômes – et donc dans l'entourage – d'Otton III, en 991<sup>42</sup>, alors qu'elles n'étaient plus apparues depuis 987. Mathilde intervient régulièrement dans les diplômes de son neveu entre 991 et 995, et pas seulement pour des affaires la concernant : elle joue donc désormais le rôle d'une intermédiaire entre le roi et les aristocrates. Bien plus, quand Otton III se rend en Italie entre 997 et 999, c'est Mathilde qui assume le pouvoir en Germanie. Les *Annales de Quedlinburg*, toujours prompts à exalter Mathilde, la qualifient à cette occasion de « vice-impératrice »<sup>43</sup> et mettent en valeur ses vertus royales, et notamment sa capacité à assurer la paix afin de

---

<sup>39</sup> *Annales de Quedlinburg*, 986 : 476.

<sup>40</sup> DD Theophanu 2.

<sup>41</sup> MacLean 2017 : 175-176.

<sup>42</sup> DD OIII, 77 : intervention conjointe d'Adélaïde et Mathilde fin 991.

<sup>43</sup> *Annales de Quedlinburg*, 999 : 500, *Haec fratruale suo, largo scilicet Ottone, Romam proficiscente imperatoria vice commissa sibi regna...*

consolider les assises de l'Empire<sup>44</sup>. Bien que partisan, le témoignage des *Annales* est soutenu par un fragment des *Annales d'Hildesheim*<sup>45</sup>, ainsi que par l'épithète de Mathilde, qui affirme que « l'empereur Otton, son neveu, la mit à la tête de la Saxe en tant que *matricia* quand il se rendit en Italie »<sup>46</sup>. Ce terme rarissime de *matricia* est la seule trace d'un titre officiel accordé à Mathilde : il s'agit sans doute de l'équivalent féminin du *patricius*, terme romain remis au goût du jour sous Otton III et qui désigne un représentant de l'empereur en son absence<sup>47</sup>. Ce rôle avait jusque-là été dévolu uniquement à des ducs ou à des archevêques<sup>48</sup>. L'existence de ce titre de *matricia* est significative, puisque les titres officiels manifestent la participation des individus, en l'occurrence des femmes, au pouvoir<sup>49</sup>. Il n'y a pas d'équivalent dans les diplômes d'Otton III : Mathilde y est toujours appelée « chère tante » (*cara/dilecta amita*). Il s'agit d'une vision traditionnelle du pouvoir au féminin, qui découle de la position dans la

famille

– on observe le même phénomène pour Adélaïde ou Théophano. Si les diplômes apparaissent donc comme une sorte de conservatoire des normes de genre, l'épithète de Mathilde est en revanche une forme de reconnaissance posthume, peut-être par Otton III lui-même, du rôle essentiel de l'abbesse dans le gouvernement de l'Empire, des années 960 à sa mort.

Ainsi, par leur position et grâce à leur victoire contre Henri le Querelleur, la grand-mère, la mère et la tante d'Otton III exercent le pouvoir, ensemble ou séparément, entre 983 et la fin des années 990. C'est dans ce contexte et en suivant ces modèles que grandissent les sœurs d'Otton III.

<sup>44</sup> *Annales de Quedlinburg*, 999 : 500-501.

<sup>45</sup> *Annales d'Hildesheim*, 997 : 27, *Imperator quoque, ut Romanorum sentinam purgaret, Italiam perrexit, summa rerum dominae Matildae, amite suae, Quidilingaburgensi abbatissae, delegata ; in qua ultra sexum mira prudentia enituit.*

L'empereur, comme il nettoyait la lie des Romains, parvint en Italie après avoir confié les affaires courantes à dame Mathilde, sa tante, abbesse de Quedlinburg : en elle brillait une sagesse étonnante qui dépassait son sexe.

<sup>46</sup> Stengel 1939.

<sup>47</sup> *Ibid.*

<sup>48</sup> Althoff 1991 : 137.

<sup>49</sup> Bühner-Thierry 2018 : 111.

### **Les sœurs d'Otton III (années 990-1002)**

Otton III est le dernier-né d'Otton II et de Théophano, en 980. Il a trois sœurs aînées, dont l'ordre de naissance est discuté<sup>50</sup> : selon les *Annales de Quedlinburg*, qui sur ce point sont un témoignage de premier plan, Adélaïde est née en 977, et Sophie est sa sœur aînée<sup>51</sup>, sans doute née en 975. Une dernière fille, Mathilde, naît en 978, et sera mariée au comte palatin Ezzo<sup>52</sup> : cette dernière apparaît très peu dans les sources ottoniennes.

#### *Sophie de Gandersheim, une autre princesse éduquée au pouvoir*

La bibliographie sur Sophie est pléthorique et souvent orientée : Sophie est connue principalement par ses ennemis dans la querelle de Gandersheim, qui oppose l'évêque de Mayence et l'abbesse de Gandersheim à l'évêque d'Hildesheim<sup>53</sup>. La vision négative qui émane des sources d'Hildesheim contraste toutefois avec la plupart des autres documents ottoniens<sup>54</sup>.

Sophie, comme Mathilde dans les années 960, est consciemment promue par ses parents, en particulier par sa mère. Dès 979, elle est remise au monastère de Gandersheim avec le consentement de Théophano<sup>55</sup>. En 987<sup>56</sup>, elle doit recevoir le voile des moniales à Gandersheim, mais refuse de le prendre de la main de l'évêque Bernward d'Hildesheim, son évêque métropolitain, et demande à être consacrée par l'évêque Willigis de Mayence, porteur du prestigieux *pallium*. Il s'agit là sans doute de préserver l'indépendance de Gandersheim<sup>57</sup>, mais peut-être aussi et surtout d'imiter le précédent de Mathilde de Quedlinburg, qui avait été consacrée en grande pompe en 966<sup>58</sup>. Si les sources d'Hildesheim décrivent cet épisode comme le caprice d'une princesse orgueilleuse, il faut plutôt

---

<sup>50</sup> Perst 1958 ; Wolf 1995.

<sup>51</sup> *Annales de Quedlinburg*, 999 : 507, *domina regali Sophia, sorore sua maiore...*

<sup>52</sup> Leleu 2015.

<sup>53</sup> Pour un résumé de la querelle, Perst 1957.

<sup>54</sup> Sonnleitner 1990 : 376.

<sup>55</sup> DD OII, 201.

<sup>56</sup> Pour la date, Perst 1957 : 9-10.

<sup>57</sup> Perst 1957 : 12.

<sup>58</sup> Leyser 1979 : 50 ; Althoff 1991 : 131.

y voir une volonté consciente d'assurer le statut de la jeune fille. Théophano, alors la plus puissante des *dominae imperiales*, est sans doute à l'origine de cette décision.

Théophano promeut en effet activement sa fille : les premières apparitions diplomatiques de Sophie, en 990, sont faites aux côtés de sa mère<sup>59</sup>. En 991, sur son lit de mort, Théophano demande à ce que son domaine d'Eschwege revienne à Sophie ; la donation a effectivement lieu en 994<sup>60</sup>. Eschwege faisait partie du douaire constitué par Otton II pour Théophano : c'est donc une terre associée au statut de la souveraine et au pouvoir au féminin<sup>61</sup>. Plusieurs diplômes concernant les biens de Théophano, dont sa charte de mariage, sont par ailleurs conservés à Gandersheim : Sophie aurait donc aussi hérité des archives de l'impératrice en 991<sup>62</sup>. Faut-il enfin souligner que Sophie porte un nom byzantin, celui de la mère de Théophano, à rebours des pratiques onomastiques traditionnelles des Ottoniens, qui répugnent à donner des noms issus d'autres lignées à leurs enfants ?

Cette insistance sur le statut de Sophie porte ses fruits, puisqu'elle est la personne la plus proche de son frère Otton III entre 993 et 997 : durant cette période, elle apparaît comme intercesseure ou bénéficiaire dans plus de 10% des diplômes de l'empereur, selon un schéma d'intervention qui est d'ordinaire celui des évêques, des grands aristocrates et des impératrices<sup>63</sup>. Sophie apparaît alors rarement comme *sanctimoniale* dans les diplômes (ce qui était le cas dans ses premières interventions)<sup>64</sup>, mais davantage comme *soror dilectissima* d'Otton. Cette époque correspond à celle du retrait progressif d'Adélaïde, la grand-mère d'Otton et Sophie, des affaires politiques<sup>65</sup>. Sophie va jusqu'à accompagner son frère à Rome pour son couronnement impérial, en 996 : elle est la seule femme de la famille ottonienne à descendre en Italie à cette

<sup>59</sup> DD OIII, 66 et 67.

<sup>60</sup> DD OIII, 146.

<sup>61</sup> Föbel 2011 : 97 ; Bühner-Thierry 2018 : 115-116.

<sup>62</sup> Goetting 1953 : 42-43.

<sup>63</sup> Föbel 2011 : 95.

<sup>64</sup> *Ibid.* : 103.

<sup>65</sup> *Ibid.* : 99.

occasion, et elle est appelée *domina* dans un diplôme souscrit à Crémone<sup>66</sup>. En l'absence d'impératrice, Sophie semble jouer aux côtés de l'empereur le rôle de représentation traditionnellement dévolu à la souveraine. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, Eberhard, qui retrace pour l'abbesse de Gandersheim l'histoire de son monastère de ses origines à l'an mil environ<sup>67</sup>, l'affirme : Otton choisit Sophie pour s'occuper de l'Empire avec lui, et elle est pareille à une reine<sup>68</sup>. Ce témoignage a longtemps été rejeté comme exagéré, voire fantaisiste. Eberhard s'appuie pourtant sur des sources latines sans doute contemporaines de l'abbatiate de Sophie à Gandersheim<sup>69</sup> : on aurait donc là l'écho lointain de la manière dont Sophie représente ou fait représenter son propre pouvoir, dans une source similaire aux *Annales de Quedlinburg*. En Italie, en intervenant dans une querelle opposant l'évêque de Crémone à la population de la ville, elle imite le modèle de sa mère et de sa grand-mère<sup>70</sup> et s'inscrit donc pleinement dans la lignée d'un pouvoir impérial au féminin.

L'influence de Sophie, si elle découle en premier lieu de sa position dans la famille ottonienne, ne dépend pas uniquement de son frère : elle se constitue son propre réseau, autour notamment de Willigis de Mayence<sup>71</sup>. Cela ne va pas sans causer quelques frictions avec l'autre parti important à la cour, celui de Mathilde de Quedlinburg et de l'évêque d'Hildesheim (ennemi de Sophie et Willigis depuis l'affaire de la consécration de Sophie). Ainsi, en 996, au moment de la vacance de l'évêché de Cambrai, Mathilde et Sophie cherchent chacune à imposer leur propre candidat sur le siège épiscopal<sup>72</sup>, signe de leur influence politique à toutes deux. On peut y lire un signe de conflit entre générations, mais aussi entre Gandersheim et Quedlinburg, qui se disputent la faveur impériale<sup>73</sup>.

---

<sup>66</sup> DD OIII, 191 : 599, *petitione dominae Sophiae dilectissimae sororis nostrae*.

<sup>67</sup> Pour l'histoire de la chronique rimée de Gandersheim, Riviello 2000.

<sup>68</sup> Eberhard 1877, *Reimchronik*, vers 1840 (*dat se mit eme des rikes eine wile plege*) et vers 1845 (*mit eme vor se einer königinnen gelike*).

<sup>69</sup> Riviello 2000 : 256.

<sup>70</sup> Föbel 2011 : 104.

<sup>71</sup> Föbel 2011 : 98 ; Greer 2018.

<sup>72</sup> *Gesta episcoporum Cameracensium*, I, 100.

<sup>73</sup> Althoff 1991 : 126-127.

Il ne faut pas toutefois exagérer ce conflit : en 995, Sophie et Mathilde interviennent ensemble auprès d’Otton<sup>74</sup>.

À partir de 997 toutefois, Sophie disparaît des sources impériales pour une raison inconnue, et c’est bien Mathilde de Quedlinburg qu’Otton choisit comme *matricia*.

*Une nouvelle génération de dominae imperiales*

La fin des années 990 est également la période de promotion d’Adélaïde, une autre sœur d’Otton III. En 984, elle avait été faite prisonnière par Henri le Querelleur, sans doute pour neutraliser les revendications des *dominae imperiales*<sup>75</sup>. Adélaïde ne semble pas être destinée à la vie religieuse : elle ne devient moniale qu’en 995, à dix-huit ans, un âge relativement avancé. On a pu supposer que sa consécration suivait une période de dérèglement climatique et qu’elle servait en quelque sorte d’offrande propitiatoire<sup>76</sup>, signe supplémentaire que les Ottoniennes, en particulier les religieuses, bénéficient de la sacralité royale. Cet aspect est renforcé par le fait qu’Adélaïde apparaît dans les diplômes de son frère à partir de 995 seulement, précisément quand elle entre au monastère<sup>77</sup>.

L’idée qu’elle n’a pas été élevée pour devenir abbesse est soutenue par une inscription dans un manuscrit de Térance copié à Gandersheim. Au folio 112v, une main de la fin du X<sup>e</sup> siècle a écrit « Adélaïde, Hadwige, Mathilde, jeunes filles de la cour unies par l’amitié »<sup>78</sup>. On peut identifier Hadwige avec la duchesse de Souabe, sœur d’Henri le Querelleur et de l’abbesse Gerberge de Gandersheim. Quant à Adélaïde et Mathilde, ce sont probablement les sœurs d’Otton III : elles sont apparemment élevées ensemble dans la seconde moitié des années 980, mais pas avec Sophie (qui pourtant est aussi à Gandersheim). On destine donc les sœurs

<sup>74</sup> DD OIII, 179.

<sup>75</sup> Thietmar de Mersebourg, IV, 3 ; Jestice 2018 : 222.

<sup>76</sup> Leyser 1979 : 89. Pour une actualisation de cette idée et l’importance que les *Annales de Quedlinburg* accordent à cette consécration au début du XI<sup>e</sup> siècle, voir Leleu 2020.

<sup>77</sup> DD OIII, 175 et 177.

<sup>78</sup> Villa 1984 : 101-104.

cadettes de Sophie à une carrière différente : peut-être Théophano espérait-elle marier Adélaïde à une famille royale étrangère<sup>79</sup>.

Mathilde de Quedlinburg et la vieille impératrice Adélaïde meurent toutes les deux en 999. Les *Annales de Quedlinburg* qualifient dès l'année suivante Sophie et Adélaïde (qui a entretemps succédé à sa tante à la tête de Quedlinburg) de *dominae imperiales*, alors que l'expression n'avait pas été employée depuis l'année 985 :

Ayant traversé l'obstacle des Alpes, dès qu'il [Otton III] put poser le pied dans ces régions, toute la Gaule, la Francie, la Souabe, les cavaliers et les fantassins, se précipitèrent à sa rencontre. Les *dominae imperiales* aussi, ses sœurs germanes Sophie et Adélaïde, vinrent à lui avec les grands de chaque sexe de Saxe et de Thuringe ; comme elles l'aimaient d'un amour unique et avaient pour lui une affection méritée, elles le reçurent, comme je le dis, en riant et avec des manifestations de joie unanimes, et demeurèrent avec lui avec l'affection appropriée<sup>80</sup>.

On peut supposer que les deux sœurs, comme leur tante auparavant, exercent le pouvoir en l'absence d'Otton III : le passage en question se déroule au moment du retour de l'empereur d'Italie. Les *Annales de Quedlinburg* dressent une filiation explicite, par l'usage de cette expression, entre les puissantes *dominae* de 984-985, désormais décédées, et les sœurs d'Otton III.

Autour de l'an 1000 toutefois, ce n'est plus Sophie mais Adélaïde qui est la plus proche d'Otton : elle reçoit deux donations de son frère en 999<sup>81</sup> ; Otton célèbre Pâques à Quedlinburg en 1000, et Adélaïde le suit ensuite dans son périple jusqu'à Aix-la-Chapelle, où elle assiste sans doute à l'ouverture du tombeau de Charlemagne à ses côtés<sup>82</sup>. Ce nouvel équilibre semble correspondre à une évolution des forces en présence à la cour impériale : à partir de 997,

<sup>79</sup> Leleu 2015 : 75.

<sup>80</sup> *Annales de Quedlinburg*, 1000 : 510, *Transcensa vero Alpium difficultate, ut primo hisce partibus pedem inferre potuit, tota ei Gallia, Francia, Suetia, equestri et pedestri agmine turmatim obviam ruit. Dominae etiam imperiales, germanae suae sorores, Sophia et Adelheida, cum Saxoniae et Thuringiae utriusque sexus primis occurrendo, velut unicum unice dilectum ac merito diligendum, ipso, ut ita dicam, corridente mundo unanimi gratulatione suscipiunt ac cum eo pariter (...) debita caritate morantur.*

<sup>81</sup> DD OIII, 321 et 322.

<sup>82</sup> *Annales de Quedlinburg*, 1000 ; Perst 1957 : 23.

le parti de Sophie et de Willigis de Mayence perd en influence (Willigis disparaît des diplômes impériaux en même temps que Sophie)<sup>83</sup> au profit de Bernward d'Hildesheim, leur ennemi, et de l'abbesse de Quedlinburg. Il faut peut-être aussi imaginer un parti pris des *Annales de Quedlinburg* envers Adélaïde, au détriment de Sophie et de l'institution rivale de Gandersheim.

Adélaïde n'a pourtant pas le temps de jouer le même rôle que son aînée auprès d'Otton : celui-ci meurt prématurément en 1002, sans héritier. Dans cette situation de crise, Sophie et Adélaïde, de nouveau qualifiées de *dominae imperiales* par les *Annales de Quedlinburg*, jouent un rôle essentiel dans la transmission du pouvoir :

Les filles et *dominae* impériales, Sophie et Adélaïde, accueillirent ce nouveau titre [celui d'Henri II, choisi comme roi] avec déférence, en montrant autant d'affection qu'elles le purent. Elles se réjouissent avec le roi leur cousin – en effet il n'était pas possible de dire qu'il était leur frère. Les emmenant avec lui avec les honneurs dus, il rejoignit son épouse Cunégonde et se rendit en la cité de Paderborn. [...] Le jour de la Saint-Laurent martyr, on couronna Cunégonde reine, et on donna aussi à Sophie, fille impériale, l'abbatiate de Gandersheim<sup>84</sup>.

Les deux sœurs assurent le consensus des grands et reconnaissent Henri II, qui en échange assure l'abbatiate de Gandersheim à Sophie – la vieille abbesse Gerberge étant morte quelques semaines auparavant. Sophie et Adélaïde apparaissent ici en représentantes de la famille impériale, et la consécration de Sophie est sans doute une des conditions du soutien des deux sœurs à Henri ; son sacre a lieu en même temps que le couronnement de Cunégonde, ce qui montre qu'elle a la faveur royale<sup>85</sup>. Celle-ci ne dure toutefois pas : Henri II a une épouse et développe pour elle une nouvelle idéologie du pouvoir

<sup>83</sup> Eckhardt 1957 : 71.

<sup>84</sup> *Annales de Quedlinburg*, 1002 : 519, *Dominae quoque imperiales filiae, Sophia et Adelheida, honorifice tanti nominis novitatem excipientes quanta potuerunt caritate occurrerunt. Congaudent regi nepoti, quia non licuit fratri. Quas secum digno honore ducens, Cunigunda conlectali sua una secum comitante Patherbrunensem ventum est civitatem. (...) In natali autem sancti martyris Laurentii imponitur corona benedictionis Cunigundae reginae, datur etiam Sophiae, imperatoris filiae, abbatiae benedictio Gandeshemensis.*

<sup>85</sup> Greer 2018 : 15.

au féminin, centrée sur une vision maritale du *queenship*<sup>86</sup>. Bien qu'écartées de l'exercice effectif du pouvoir, les deux abbesses n'en demeurent pas moins parmi les principales personnalités de l'Empire : elles assistent ainsi à la consécration de la cathédrale de Bamberg, projet-phare d'Henri II, en 1012. Quand elles apparaissent dans les diplômes du nouveau souverain, ce dernier les qualifie systématiquement de sœurs<sup>87</sup> (*sorores*), sans doute pour affirmer son lien avec le précédent empereur *via* les sœurs de celui-ci. La légitimité des deux abbesses continue donc d'être reconnue, même quand elles ne sont plus au cœur du pouvoir. Elles paraissent toutefois réticentes à accepter cette relégation : les *Annales de Quedlinburg* sont précisément rédigées au début du règne d'Henri II, pour rappeler au souverain la place du monastère dans l'Empire et l'histoire de la dynastie. Bien plus, par son insistance sur le rôle des *dominae* dans la transmission du pouvoir à une branche cadette, l'autrice rappelle au souverain qu'il est en quelque sorte moins légitime que son prédécesseur : c'est sans doute comme cela qu'il faut comprendre l'expression « il n'était pas possible de dire qu'il était leur frère » dans le passage suscité. De plus, les *Annales de Magdebourg*, dans un passage visiblement copié sur la partie perdue des *Annales de Quedlinburg*, affirment qu'Otton III est le dernier de sa lignée<sup>88</sup>. Au début du XI<sup>e</sup> siècle, face à son éviction du pouvoir, l'abbesse Adélaïde cherche donc à rappeler à l'ordre Henri, qui ne doit pas oublier que les *dominae imperiales* partagent une part de la sacralité royale par leur appartenance à la lignée ottonienne.

L'implication – et l'éviction finale – des sœurs d'Otton III dans une crise dynastique n'est pas sans rappeler les événements de la fin des années 970 en Angleterre : Édith, moniale à Wilton et sœur des rois Édouard et Æthelred, intervient directement, avec ses alliés, dans les querelles de succession de 975 et 978<sup>89</sup>. Elle se fait appeler *regalis adelpba*, « sœur royale », sur son sceau : la mise en scène publique de son propre statut préfigure en quelque sorte celle des

---

<sup>86</sup> MacLean 2017 : 205.

<sup>87</sup> DD HII, 205, 206 (en 1009, Sophie), 279 (en 1012, Adélaïde et Sophie), 323 (en 1014, Sophie), 444 (en 1021, Sophie).

<sup>88</sup> *Annales de Quedlinburg*, 980 : 346-347, *Otto, tercius nominis ac culminis clausula imperatorii...*

<sup>89</sup> Yorke 1998.

Ottoniennes. La fin du X<sup>e</sup> siècle semble donc être une période particulièrement propice au pouvoir des moniales issues de familles régnantes, mais c'est bien en Germanie que ces tendances s'expriment le plus largement et aboutissent à une participation effective de ces femmes au pouvoir.

\*

Il convient donc de réévaluer le rôle et la carrière des abbesses de la dynastie ottonienne, en particulier Mathilde de Quedlinburg et Sophie de Gandersheim : elles sont dès leur plus jeune âge éduquées à soutenir le pouvoir des hommes de leur famille, ce qui est une nouveauté (peut-être inspirée de Byzance). Leur pouvoir découle de leur position de moniales et d'abbesses, de leur exclusion des stratégies matrimoniales et de leur inclusion explicite dans une forme de gouvernement familial. Adélaïde de Quedlinburg est aussi intégrée à ce système, mais à un âge plus avancé. Entre 983 et 1002, en l'absence d'une impératrice consort, différentes *dominae imperiales* se succèdent auprès de l'empereur : d'abord le trio formé par Adélaïde, Théophano et Mathilde ; puis jusqu'à sa mort en 991, Théophano est la seule à incarner un pouvoir au féminin ; elle promeut sa fille Sophie, figure essentielle du pouvoir entre 994 et 997 ; Mathilde revient ensuite sur le devant de la scène entre 997 et 999, et Adélaïde lui succède. L'avènement d'Henri II change assez brutalement la donne, puisque ces *dominae* ne bénéficient plus de la proximité du roi<sup>90</sup> et sont remplacées par une impératrice. Cette vingtaine d'années est donc une période particulière de l'histoire ottonienne, qui suscite visiblement la nostalgie de l'autrice des *Annales de Quedlinburg*. On peut enfin souligner que cette configuration est propre à la Germanie ottonienne : l'association des femmes de la dynastie n'est aussi forte ni dans l'Empire carolingien, ni dans les royaumes anglo-saxons, malgré des situations similaires.

Au XI<sup>e</sup> siècle, plusieurs filles d'Ezzo de Lotharingie et de Mathilde, la dernière sœur d'Otton III, deviennent de puissantes abbesses. Bénéficient-elles encore du modèle de leurs tantes, auprès desquelles

---

<sup>90</sup> Althoff 1991 : 134-135.

elles sont élevées ? On pourrait aussi s'interroger sur le rôle d'autres Ottoniennes dans ce système : ainsi, même si elles ne sont pas qualifiées de *dominae imperiales*, Mathilde d'Essen (petite-fille d'Otton I<sup>er</sup>) et Gerberge de Gandersheim (sœur d'Henri le Querelleur) sont des abbesses qui apparaissent régulièrement dans l'entourage impérial et ce, dès les années 960, en même temps que Mathilde de Quedlinburg.

## Sources

MGH : Monumenta Germaniae Historica

### **Sous-collections :**

SSRG : Scriptorum rerum Germanicarum

SSRG N.S. : Scriptorum rerum Germanicarum, Nova series

Dt. Chron. : Deutsche Chroniken

SS : Scriptorum (in Folio)

*Annales d'Hildesheim*, 1878, éd. Georg WAITZ (MGH, SSRG 8).

*Annales de Quedlinburg*, 2004, éd. Martina GIESE (MGH, SSRG 72).

*Diplomata regum et imperatorum Germanie. Vol. 2 : Ottonis II. et III. diplomata*, 1888-1893, éd. Theodor SICKEL (MGH, DD O II, DD O III, DD Theophanu).

*Diplomata regum et imperatorum Germanie. Vol. 3 : Heinrici II et Arduini diplomata*, 1900-1903, éd. Robert HOLTZMANN, Hermann BLOCH et Harry BRESSLAU (MGH, DD H II).

EBERHARD, 1877, *Reimchronik*, éd. Ludwig WEILAND, p. 397-429 (MGH Dt. Chron. 2).

GERBERT D'AURILLAC, 2008, *Correspondance*, éd. et trad. Jean-Pierre CALLU et Pierre RICHÉ, Paris, Les Belles Lettres.

*Gesta episcoporum Cameracensium*, 1846, éd. Ludwig C. BETHMANN, p. 393-489 (MGH, SS 7).

*Papsturkunden 1 : 896-996*, 1988, éd. Harald ZIMMERMANN, Vienne, Verl. der Österreichischen Akademie der Wissenschaften.

THIETMAR DE MERSEBOURG, 1935, *Chronicon*, éd. Robert HOLTZMANN, (MGH, SSRG N.S. 9).

WIDUKIND DE CORVEY, 1935, *Rerum gestarum Saxoniarum*, éd. Paul HIRSCH et Hans-Eberhard LOHMANN (MGH, SSRG 60).

## Bibliographie

- ALTHOFF Gerd, 1991, « Gandersheim und Quedlinburg: Ottonische Frauenklöster als Herrschafts- und Überlieferungszentren », *Frühmittelalterliche Studien*, 25, p. 123-144.
- BÜHRER-THIERRY Geneviève, 2018, « Reines et impératrices à l'époque ottonienne: fusion des héritages et construction d'un pouvoir féminin », in François CHAUSSON & Sylvain DESTEPHEN (dir.), *Augusta, regina, basilissa. La souveraine de l'Empire romain au Moyen Âge*, Paris, De Boccard, p. 103-120.
- CORBET Patrick, 1986, *Les Saints ottoniens : sainteté dynastique, sainteté royale et sainteté féminine autour de l'an mil*, Sigmaringen, J. Thorbecke.
- CORBET Patrick, GOULLET Monique & Dominique IOGNA-PRAT (dir.), 2002, *Adélaïde de Bourgogne. Genèse et représentation d'une sainteté impériale. Actes du colloque international du CEM Auxerre, 10-11 décembre 1999*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon.
- DAVIDS Adelbert, 1995, *Empress Theophano: Byzantium and the West at the turn of the millenium*, Cambridge, Cambridge University press.
- ECKHARDT Karl August, 1957, « Domina Sophia constructrix et procuratrix monasterii sanctimonialium Aeskineweg », *Archiv für Diplomatik*, 3, p. 29-78.
- EUW Anton von & Peter SCHREINER (hrsg.), 1991, *Kaiserin Theophanu: Begegnung des Ostens und Westens um die Wende des ersten Jahrtausends. Gedenkschrift des Kölner Schnütgen-Museums zum 1000. Todesjahr der Kaiserin*, Köln, Das Museum.
- FÖBEL Amalie, 2000, *Die Königin im mittelalterlichen Reich: Herrschaftsausübung, Herrschaftsrechte, Handlungsspielräume*, Stuttgart, J. Thorbecke.
- , 2011, « Ottonische Äbtissinnen im Spiegel der Urkunden. Einflussmöglichkeiten der Sophia von Gandersheim und Essen auf die Politik Ottos III », in Thomas SCHILP (hrsg.), *Frauen bauen Europa. Internationale Verflechtungen des Frauenstifts Essen*, Essen, Klartext, p. 89-106.
- GOETTING Hans, 1953, « Gandersheim und Rom. Die Entwicklung der kirchenrechtlichen Stellung des Reichsstiftes Gandersheim und der große Exemtionsprozeß (1203-1208). Mit einem Urkundenabdruck », *Jahrbuch der Gesellschaft für niedersächsische Kirchengeschichte*, 51, p. 36-71.
- GREER Sarah, 2018, « The disastrous feast at Werla: political relationships and insult in the Succession Contest of 1002 », *German History*, p. 1-16.

- HERRIN Judith, 2000, « The imperial feminine in Byzantium », *Past & Present*, 169, p. 3-35.
- , 2014, « Les femmes de la cour à Byzance », in Élisabeth MALAMUT & Andréas NICOLAÏDÈS (dir.), *Impératrices, princesses, aristocrates et saintes souveraines de l'Orient chrétien et musulman au Moyen Âge et au début des Temps modernes*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, p. 55-68.
- JESTICE Phyllis, 2018, *Imperial Ladies of the Ottonian Dynasty: women and rule in tenth-century Germany*, New York, Palgrave MacMillan.
- LELEU Laurence, 2015, « Une princesse gagnée aux dés. Le mariage d'Ezzo avec Mathilde, sœur d'Otton III », in Laurent JÉGOU, Sylvie JOYE, Thomas LIENHARD & Jens SCHNEIDER (dir.), *Splendor reginae. Passions, genre et famille. Mélanges en l'honneur de Régine Le Jan*, Turnhout, Brepols, p. 69-77.
- , 2021, « La *velatio* de la princesse Adélaïde (Quedlinburg, 995) : un sacrifice propitiatoire chrétien ? », in Geneviève BÜHRER-THIERRY, Annette GRABOWSKI & Steffen PATZOLD (dir.), *Les Communautés menacées au haut Moyen Âge*, Turnhout, Brepols.
- LEYSER Karl, 1979, *Rule and conflict in an early medieval society: Ottonian Saxony*, Bloomington, Indiana University Press.
- MACLEAN Simon, 2017, *Ottonian Queenship*, Oxford, Oxford University Press.
- MORRISON Karl F., 1998, « Widukind's Mirror for a Princess. An Exercise in Self-Knowledge », in Karl BORCHARDT & Enno BÜNZ (hrsg.), *Forschungen zur Reichs-, Papst- und Landesgeschichte. Peter Herde zum 65. Geburtstag von Freunden, Schülern und Kollegen dargebracht*, Stuttgart, Hiersemann, p. 49-71.
- NELSON Janet L., 1990, « Perceptions du pouvoir chez les historiennes du haut Moyen Âge », in Michel ROUCHE & Jean HEUCLIN (dir.), *La Femme au Moyen Âge*, Maubeuge, Touzot, p. 77-85.
- , 1998, « Women at the Court of Charlemagne: a case of monstrous regiment? », in John Carmi PARSONS (ed.), *Medieval Queenship*, New York, Palgrave MacMillan, p. 43-61.
- PERST Otto, 1957, « Die Kaisertochter Sophie Äbtissin von Gandersheim und Essen (975-1039) », *Braunschweiger Jahrbuch*, 38, p. 5-46.
- , 1958, « Zur Reihenfolge der Kinder Ottos II. und der Theophano », *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, 14, p. 230-236.
- RIVIELLO Carla, 2000, « La *Gandersheimer Reimchronik*: una Klostergründungsgeschichte tra politica e religione », *Rivista di cultura classica e medioevale*, 42, p. 241-287.

- SONNLEITNER Käthe, 1987, « Selbstbewußtsein und Selbstverständnis der ottonischen Frauen im Spiegel der Historiographie des 10. Jahrhunderts », in Reinhard HÄRTEL (hrsg.), *Geschichte und ihre Quellen. Festschrift für Friedrich Hausmann zum 70. Geburtstag*, Graz, Akademische Druck- u. Verlagsanstalt, p. 111-119.
- , 1990, « Sophie von Gandersheim (975-1039). Ein Opfer der “männlichen” Geschichtsforschung? », in Herwig EBNER, Horst HASELSTEINER & Ingeborg WIESFLECKER-FRIEDHUBER (hrsg.), *Geschichtsforschung in Graz. Festschrift zum 125-Jahr-Jubiläum des Instituts für Geschichte der Karl-Franzens-Universität Graz*, Graz, Selbstverlag des Instituts für Geschichte an der Karl-Franzens-Universität Graz, p. 371-379.
- STAFFORD Pauline, 1983, *Queens, Concubines and Dowagers. The Kings's Wife in the Early Middle Ages*, Georgia, University of Georgia press.
- STENGEL Edmund, 1939, « Die Grabinschrift der ersten Äbtissin von Quedlinburg », *Deutsches Archiv für Geschichte des Mittelalters*, 3, p. 361-370.
- VILLA Claudia, 1984, *La « Lectura Terentii »*, vol. 1, *Da Ildemaro a Francesco Petrarca*, Padova, Antenore.
- WOLF Gunther G., 1995, « Die Kinder Theophanus und Ottos II », in Gunther G. WOLF, *Satura mediaevalis: Gesammelte Schriften. 2: Ottonenzeit*, Heidelberg, Hermes, p. 403-412.
- YORKE Barbara, 1998, « The Legitimacy of St. Edith », *The Haskins Society Journal*, 11, p. 97-113.